



CONSENTEMENT ECLAIRE AVANT L'EXTRACTION DE DENTS DE SAGESSE

Tout acte médical peut générer des incidents ou des complications avec ou sans séquelles. Lors de votre consultation, on vient de vous expliquer ceux directement liés à l'acte chirurgical et ceux directement liés à l'acte d'anesthésie locale ou générale. C'est en pesant ces risques que l'indication opératoire a été retenue par le Docteur Geoffrey DOMAS eu égard au bénéfice lié à l'intervention. Lorsque vous reviendrez pour subir l'intervention chirurgicale, vous pourrez, si vous le souhaitez, demander d'autres éclaircissements.

Anesthésie locale

Les incidents sont de petits malaises par baisse de tension liés plus ou moins à l'état d'anxiété et qui récupèrent très rapidement après une phase de repos assez courte.

Les complications sévères sont extrêmement rares (pertes de sensibilité lèvre et/ou langue).

L'acte chirurgical

Les incidents sont de petits saignements que l'on arrête facilement par la compression, des œdèmes (gonflements) post opératoires plus ou moins importants, traités par l'application de vessies de glaces ; ils peuvent durer 8 jours.

Les complications locales sont soit nerveuses : troubles sensitifs, anesthésie, baisse de sensibilité, picotements... qui récupèrent dans les semaines ou les mois suivants (environ 15 jours à 3 semaines après l'intervention), soit infectieuses (abcès). Les séquelles définitives sont exceptionnelles.

Le traitement des incidents post-opératoires est décrit sur la fiche de recommandations post opératoires qui vous sera remise après l'intervention.

Après bilan clinique, il a été décidé d'un commun accord d'opter pour le traitement décrit dans le devis.

Je donne mon consentement éclairé, consécutivement à toutes les informations, indications, contre-indications qui m'ont été exposées, pour entreprendre la réalisation de l'ablation des dents de sagesse.

Fait à, le

Nom / Prénom Signatures du Patient ET du
représentant légal précédées de la mention
"Lu et Approuvé, bon pour accord"